



CE DOCUMENT, ÉLABORÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE, vous permettra de prendre les mesures nécessaires afin de vous prémunir contre les phénomènes de délinquance.

IL VOUS RAPPELLERA LES GESTES ESSENTIELS pour améliorer votre protection tout en réduisant les risques encourus.

DANS TOUS LES CAS, IL S'AGIT DE PRENDRE DES MESURES PRÉVENTIVES POUR DISSUADER ET RETARDER L'ACTION DES MALFAITEURS

Les forces de Polices et de Gendarmerie restent à votre écoute.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE !

POLICE MUNICIPALE

17

POLICE NATIONALE :
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

17

GENDARMERIE NATIONALE :
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

18

POMPIERS :
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leurs interventions rapide.

15

SAMU (SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT) :
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigée vers un organisme de permanence de soin.

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES :
Si vous êtes victimes ou témoins d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours.

©Conception graphique : Marne et Gondoire Agglo - 2020

VOTRE AGGLOMÉRATION VOUS INFORME

MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération



ARTS & LETTRÉS | ENVIRONNEMENT | TOURISME | TERRITOIRE | HABITAT | SÉCURITÉ & PRÉVENTION | ACTION SOCIALE



PRÉVENIR

SOYEZ ATTENTIF À VOTRE ENVIRONNEMENT

- **Soyez vigilant** à l'ouverture et la fermeture de votre établissement.
- **Repérez** les comportements suspects (personnes ou véhicules) et **alertez les forces de l'ordre**.
- **Évitez les habitudes et la routine**, en modifiant les horaires et les itinéraires empruntés lors de vos dépôts de fonds.
- **Sécurisez vos locaux** grâce à des installations techniques comme un rideau métallique, un éclairage extérieur, une alarme, un système de vidéo protection, etc.
- **Aménagez votre espace de vente** en évitant de positionner votre caisse trop près de la sortie, en implantant vos marchandises de valeur sous votre vigilance, etc.
- **Sensibilisez** votre personnel aux mesures de prévention.



RÉAGIR

NE METTEZ JAMAIS EN PÉRIL VOTRE VIE POUR DÉFENDRE VOTRE COMMERCE

- **Ne prenez pas de risque !** Composez le **17** si vous constatez un comportement suspect aux abords ou dans votre commerce.
- **Conservez votre calme** : n'adoptez pas une attitude disproportionnée face à l'infraction dont vous pourriez être victime, **ne vous opposez pas physiquement** à l'agresseur.
- **Pensez à mémoriser le signalement** de l'agresseur (corpulence, vêtements, signes distinctifs, etc.), **la direction** et **le moyen de fuite** (couleur, marque, modèle du véhicule, plaque d'immatriculation, etc.).



LES BONS RÉFLEXES

ESSAYEZ DE CONSERVER VOTRE CALME ET VOTRE SANG-FROID

- **Composez le 17** le plus rapidement possible en vous identifiant.
- **Indiquez** clairement l'objet de votre appel.
- **Ne raccrochez pas** et répondez calmement aux précisions demandées par votre interlocuteur :
 - **Qui suis-je?**
 - **Où suis-je?**
 - **Pourquoi j'appelle ?**
- **Demandez aux témoins de rester** sur place, ou relevez leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone).
- **Fermez votre commerce** tout en préservant les traces et indices. Cela reste indispensable pour les besoins de l'enquête.
- **Ne touchez pas aux objets** abandonnés ou manipulés par les malfaiteurs.